

Zoom sur ... les traitements d'hiver

○ En horticulture :

L'heure est au nettoyage et à la désinfection générale. Les températures de cet hiver étant plutôt clémentes, il faut impérativement surveiller les populations de pucerons qui augmentent même avec des températures négatives ! Par ailleurs, même sans adultes visibles, des « œufs d'hiver » (voir schéma) dont la couleur peut varier mais dont la taille est inférieure à 1mm peuvent être cachés. Les auxiliaires quant à eux, s'ils ne sont pas naturellement présents, ne pourront pas s'installer en ce moment car ils sont plus frileux. Attention, les plantes ne sont pas suffisamment poussantes pour qu'un produit systémique, transporté par la sève, soit efficace. Si un traitement est nécessaire, il faut utiliser des produits de **contact**.

Bon à savoir :

Les huiles végétales, minérales paraffiniques, de pétrole ou de vaseline font partie de la liste des produits de biocontrôle. Elles ne sont donc pas concernées par les prochaines interdictions de vente ou d'application.



agissent physiquement, et non chimiquement, par **contact** en recouvrant le ravageur (acarien, puceron ou cochenille) et en l'asphyxiant sous **24 à 72h**. Ils sont d'ailleurs, pour la plupart, utilisables en **Agriculture Biologique**.

Pour être efficace, voici les quatre points importants à respecter pour traiter en cette saison avec des huiles :

1) Le climat

Idéalement utilisés par temps sec, ces produits ne doivent pas être appliqués si les plantes sont exposées à des **gelées** dans les 48h. De préférence, ils doivent être pulvérisés quand les températures sont comprises entre **10°C et 30°C**.

2) Le repos végétatif

Nécessaire mais pas indispensable, il est recommandé que les plantes soient en **repos végétatif** lors du traitement car cela empêche tout risque de phytotoxicité.

3) La qualité d'application

Elle est primordiale. La pulvérisation doit se faire à la **limite du point de ruissellement** afin de bien recouvrir les ravageurs ciblés.

4) La surface traitée

Seules les plantes avec des ravageurs sont à traiter. En effet, les produits à base d'huile n'ayant **pas de rémanence**, aucune action préventive n'est à espérer pour les zones saines lors du traitement.

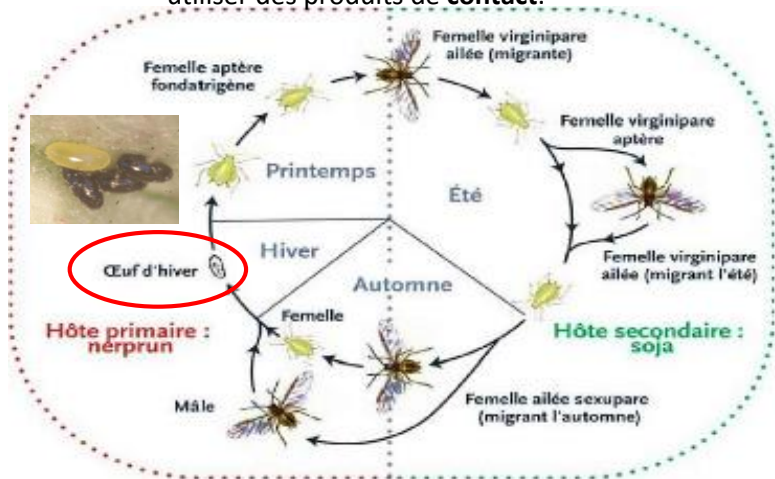


Figure 1: Cycle de *Macrosiphum euphorbiae* (www.memoireonline.com)

○ En pépinière :

Le problème est identique. Ceci est d'autant plus vrai que les plantes caduques n'ont plus de feuilles, il n'y a donc plus aucun flux de sève pour véhiculer l'éventuel traitement. Les produits les plus adaptés à ces conditions sont des produits de biocontrôle à base d'huile. Ils

Par ailleurs, cette « non-persistance » des huiles les rend **compatibles** avec la Protection Biologique Intégrée.

A ce jour, les produits à base d'huile autorisés en pépinière ou en traitements généraux (sur stades hivernants des ravageurs) sont recensés dans le tableau ci-après.

Nom commercial	Type d'huile	Usages				Commentaire
		TG*TPA* stades hiv	AA* TPA* acariens	AA* TPA* cochenilles	AA* TPA* puçerons	
Alphasis EV	vaseline	x	x	x	x	EAJ, pas sur conifères bleus, panachés et saules pourpres.
Acakill	vaseline	x				
Actipron Extra	vaseline	x				
Euphytane Gold	vaseline	x				
Oliblan	vaseline	x				
Oviphyt	vaseline	x				
Ovipron Extra	vaseline	x				
Spasis	vaseline	x	x	x	x	EAJ
Storming	vaseline	x	x	x	x	EAJ, ne pas traiter entre novembre et mars.
Hiversain	vaseline		x	x	x	EAJ
Huile végétale insecticide RPJ	colza		x	x	x	EAJ, feuillus et conifères.
Naturen Eradibug	colza		x	x	x	EAJ
Naturen Eradigun	colza		x	x	x	EAJ
Naturen J	colza		x	x	x	EAJ, feuillus et conifères.
Naturen EV	colza			x		EAJ, novembre à février.

Légende des usages:

TG*TPA*stades hiv = Traitements Généraux en traitement des parties aériennes sur les stades hivernants des ravageurs

AA*TPA*acariens = Arbres et Arbustes en traitement des parties aériennes contre les acariens

AA*TPA*cochenilles= Arbres et Arbustes en traitement des parties aériennes contre les cochenilles

AA*TPA*puçerons= Arbres et Arbustes en traitement des parties aériennes contre les puçerons

EAJ= Emploi autorisé dans les Jardins

Certains de ces produits sont aussi homologués pour des usages sur Cultures Florales et Plantes Vertes ou sur Rosiers. Pour plus d'informations concernant ces produits, leurs usages et leurs doses d'application, rendez-vous sur <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/> ou dans votre index ACTA. Nous vous proposons par ailleurs comme l'année dernière une commande groupée pour cet index vous permettant de réaliser une économie de 35% par rapport au prix initial.

Prenez de bonnes résolutions !

Afin de démarrer l'année 2016 en toute sérénité, nous nous proposons de vous aider à ranger et trier votre armoire phyto (produits retirés, classements toxicologiques...). Cela vous permettra aussi de faire un point sur votre stock et d'anticiper vos besoins, en produits comme en EPI. Quelques producteurs l'ont déjà fait, alors, si cela vous intéresse n'hésitez surtout pas à nous contacter : c'est la période idéale !



L'objectif de ce bulletin est de présenter les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires en horticulture et pépinière afin de réduire leur utilisation et de limiter la pollution des eaux.

Ce bulletin a été rédigé par AREXHOR Grand Est grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

AREXHOR Grand Est 28 Rue du Chêne, 88700 ROVILLE AUX CHENES.

Station : 03-29-65-18-55. Portable Emeline NOTTE : 06-23-04-03-85.

